



AÉRONAUTIQUE-CLUB DE FRANCE

CENTRE D'INSTRUCTION AERONAUTIQUE FONDE EN 1897

AÉRODROME DE MEAUX-ESBLY 77450 ILES-LES-VILLENNOY

email:aeronautique.cdf@orange.fr

Tél: +33 01 60 04 24 40

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 NOVEMBRE 2019

Etaient présents : LAMY Philippe (Président), VASTER Bernard (Vice-président), BOSQUET Daniel (Trésorier), Philippe MERCIER (Secrétaire), PETIT Dany (Secrétaire adjointe), ASSALIT Claude (Responsable SGS), WARLINSKI Richard, BRIDOUX Patrick, COLLOMB Jérémie, DURANTEAU Frédéric

Absents excusés : LANCELOT Julian, PETIT Jean-Claude (Responsable pédagogique), ALLARD Jean

Heures de vol, instruction et membres

1/ Membres : A ce jour, le nombre de membres au sein de l'ACDF s'élève à 91.

2/ Heures de vol : Le nombre d'heures de vol à la mi-novembre est de 823. Il se répartit de la façon suivante :

ET 210
EJ 365
ES 213
RV 35

L'école de pilotage représente 262 hdv qui se répartissent de la façon suivante :

Jacky Gillot 145 hdv
Jean-Pierre RAVET 66 hdv
Jean-Claude PETIT 36 hdv
Nazim LARBI 17hdv

Le club totalise 15 élèves sur l'école. Un nouvel F(I) doit arriver prochainement (décembre), Hischam Bouk'hil. Par ailleurs, Jacky GILLOT propose une nouvelle plage horaire d'instruction le samedi matin. 3 BIA ont été récupérés en école voire un 4^{ème}. Pour certains élèves, le problème de l'assiduité des vols se pose pour leur permettre d'atteindre l'examen rapidement. A noter aussi que certains élèves ne viennent que pour voler et ne s'impliquent pas assez dans le club. Il est nécessaire de rencontrer à nouveau les élèves pour échanger et motiver. Le Club doit s'investir dans les relations humaines pour accueillir de nouveaux élèves. La parité s'améliore dans le club avec l'inscription de 3 femmes.

Un solde de cotisation GUAM du club est à régler de 22 euros suite à la modification du nombre d'adhérents en septembre.

Point financier

Daniel BOSQUET présente le point financier. Le Club réalise plus d'heures de vol cette année avec un avion de moins. Le compte courant est à 16 000 euros et se stabilise. Presque toutes les factures sont à jour de règlement, ADP également. Le compte rémunéré est à 91 000 €. Les écritures sont passées à fin septembre et l'on constate à cette date un équilibre des comptes, ce qui est bien. Le redressement des comptes est en cours. La facturation des hangars a été calée. Certains avoirs sont à prévoir. La location des hangars couvre actuellement et pour le moment, les charges ADP trimestrielles. .

L'année 2019 est une année charnière pour le club. Nous disposons maintenant d'une meilleure vue sur les comptes et possibilités d'approvisionnement. A fin octobre, le chiffre d'affaires des aéronefs a été de :

ES 24 960 €

EJ 54 750 €

ET 30 900 €

Daniel BOSQUET doit envoyer une balance aux membres du Conseil d'Administration avec les explications associées.

Il est acté par le Conseil d'Administration que le carburant acheté sur les autres plateformes sera remboursé aux pilotes au prix appliqué sur notre plateforme. Par ailleurs, le Club doit faire l'acquisition d'une carte BP pour compléter l'offre. Le Conseil d'Administration décide de prendre la carte BP s'il n'y a pas de coût lié à l'acquisition de cette carte.

Sur les factures Crystal, Daniel BOSQUET demande à ce que dans la mesure du possible, la répartition des montants soit faite sur les avions concernés.

Daniel BOSQUET alerte également le Conseil d'Administration sur la consommation anormalement importante d'électricité. Pour septembre la facture s'est élevée à 160 €. Cette situation doit être analysée Il faudra également voir avec France ULM pour répercuter les coûts de consommation d'électricité dans les charges de location.

ORANGE qui procède par prélèvement a coupé notre ligne en septembre (fibre) suite à un problème de règlement. La situation est rétablie à ce jour. Le Conseil d'Administration décide également de demander une carte bancaire au nom du club pour faciliter les paiements. Les frais bancaires doivent également être appréciés pour réduire les coûts avec la banque. Le Conseil d'Administration décide de demander une carte bancaire au nom du Club à débit immédiat

Le TPE est mis en place et fonctionne. Une clef WI FI USB doit être mise en place pour permettre la connexion de l'ordinateur de la salle pilote.

La Flotte

Le Club doit nécessairement faire un point sur le devenir de la flotte. La rénovation de EJ va être importante pour le devenir de la flotte

Bernard VASTER expose la situation : Les travaux de peinture envisagés pour EJ représentent un coût de 12 000 €. L'avion devra être immobilisé pendant 3 mois. Il y a la possibilité de faire une location de 90 € pour un piper Archer auprès de l'UPCF. D'autre part, nous disposons d'une mutualisation des aéronefs avec l'ACE, ce qui représente une meilleure solution. La solution d'utilisation des aéronefs de l'ACE est validée par le Conseil d'Administration.

Jean-Claude PETIT, joint par téléphone émet des doutes sur l'intervention peinture pour EJ. Il faut voir s'il n'y a pas de corrosion en dessous au préalable ? La sellerie reste à faire. L'avionique peut être mis en attente. Une inspection est de toute manière à faire au préalable avec un complet de la situation Un nettoyage préalable complet s'impose avant de lancer la peinture.

Pour l'avionique, il s'agirait de mettre en place un matériel d'occasion. La recherche de matériel par Bernard.VASTER indique un coût entre 1 700 € et 5 400 €. Jean-Claude PETIT précise que les instruments disponibles peuvent suffire alors que les personnes ont des tablettes. Reste à régler les problèmes récurrents de communication sur les avions. Améliorer la communication est un point important pour la sécurité notamment. Pour les travaux de peinture et de nettoyage, il sera nécessaire de mobiliser des personnes pour aider à manipuler les avions et limiter les coûts d'intervention. Un devis du mécanicien pour réaliser le nettoyage et le diagnostic de EJ et ES doit être demandé. La hiérarchisation des actions sur EJ est la suivante :

1ere phase nécessaire actée par le conseil d'administration :

1/ Vérifier l'état de l'avion : Bilan de l'avion nettoyage	500,00 €
2/ Intervention sur aile. Nervure de renfort cassée.	2 500,00 €
3/ Sellerie moquette et plafond Voir si antenne à passer	3 000,00 €
4/ Avionique indicateur Vor et ILS GLS 430 options GI 106 et GA 56	5 400,00 €
Communication améliorée.	-----
	11 400,00 €

2ème phase envisagée a revalider par la suite

Peinture	12 000,00 €
----------	--------------------

Sur ET le diagnostic est à réaliser comme pour EJ lors de la 500 h. Le nettoyage et le point corrosion sont à réaliser.

Hangar

Face à la difficulté d'ouverture des portes du hangar, ADP indique que l'ACDF doit trouver l'entreprise pour intervenir sur ces portes. Les roues sont actuelles sur roulement. ADP est prêt à faire une dépense de l'ordre de 8000 €. Il s'agit de trouver l'entreprise qui apportera la solution avec une garantie de résultat. L'ACDF doit faire faire un devis par une entreprise spécialisée. Frédéric DURANTEAU se propose de rechercher une entreprise pour faire faire un devis concernant les portes de hangar.

Mareuil les Meaux

Deux riverains en limite de la commune de Mareuil se plaignent toujours du bruit. Il n'y a pas d'infraction constatée des pilotes en tour de piste. Les relations avec le voisinage et les problèmes de nuisances doivent être pris au sérieux. Les communes limitrophes au Sud se plaignent de survol en sortie de zone. Un travail sur des points d'entrée et de sortie Sud au niveau de l'échangeur. Et un cheminement autoroute est envisagés. Une réunion du GUAM aura lieu le 16 novembre sur ces sujets. Il sera rappelé les éléments préconisés à travers un bulletin SGS.

Sécurité REX

Deux REX ont été rédigés sur des problèmes de batteries et d'alternateur. Il est rappelé qu'en cas de doute, il ne doit pas y avoir de départ. Incidents et anomalies doivent être envoyés en retour à la DSAC. Un échange avec les autres clubs doit être assuré. Sur EVEKTOR des problèmes de réchauffe carburateur avec givrage ont été rencontrés. Il est rappelé que les procédures doivent être respectées.. Le Club assure la rédaction des REX et doit expliquer en étant pédagogique. Afin de comprendre ce qui se passe sur un événement donné. Il existe parfois un certain délai entre l'incident et le REX ceci afin de prendre le temps de bien rédiger et faire un REX de qualité

Il est envisagé pour tous les adhérents sur OPENFLYERS d'accéder aux REX nationaux comme ce qui est fait à l'ACE. Les informations. REX, une dizaine par semaine au niveau national, doivent être disponibles sur OPENFLYERS avec possibilité de s'abonner. Le recrutement en commission SGS doit avoir lieu.

Divers

Le docteur TROCME peut faire ses actes médicaux au sein du Club dans la mesure où il adhère à celui-ci

La plaquette de communication est à améliorer

La date retenue pour le Beaujolais est le 29 Novembre à 19 h. Christian LECAZ s'occupe du beaujolais et Philippe LAMY de la charcuterie.

La date du 18 janvier 2020 est retenue pour le pot de l'année à l'ACDF.

Il est demandé à tous une vigilance particulière sur les véhicules circulant en soirée sur le parking suite à un vol dans un véhicule stationné. Une demande pour la pose de panneaux de télésurveillance a l'entrée du parking doit être faite par Daniel Bosquet

La Check List des 3 avions est faite et à reproduire. Elle sera en vente

Jérémy COLLOMB fait part de sa démission du Conseil d'Administration et du fait qu'il quitte le club suite à un déménagement et un changement de lieu de vie. Il démissionne donc du conseil d'administration ce jour. Cette démission est actée par le Conseil d'administration.

Les attestations concernant les extincteurs sont en cours.

Le Conseil d'Administration se termine à 12h30.

Le prochain CA est prévu le 21 décembre à L'ACDF.